

Rapport 2024 annuel d'activités



Sommaire

- 4 - Édito
- 5 - Le territoire
- 6 - Les élus
- 8 - Les moyens généraux
- 10 - Les finances
- 13 - Les ressources humaines
- 15 - Le développement économique
- 17 - Le développement touristique
- 20 - L'environnement
- 23 - L'habitat et l'accessibilité
- 26 - L'eau et l'assainissement
- 28 - L'éclairage public
- 29 - La petite enfance
- 31 - Le sport
- 33 - La culture

En 2024 :



6

séances du Conseil
de Communauté



91

délibérations



17

réunions de bureau



42

décisions de bureau



11

avis du bureau



33

décisions du Président

ÉDITO

En **2024**, notre Communauté de Communes a poursuivi son action pour répondre aux besoins quotidiens des habitants et accompagner les projets des 16 communes du territoire.

Ce rapport d'activités revient sur les réalisations de l'année et donne une vue d'ensemble des actions engagées.

La Communauté de Communes Thann-Cernay a géré un budget de 46 M€ en dépenses et 57,9 M€ en recettes, sans contracter de nouvel emprunt.

Cette gestion prudente a permis de financer des projets importants : le lancement du Pôle Santé qui accueillera une Maison Médicale, la construction d'une nouvelle crèche à Aspach-Michelbach, l'entretien et la modernisation des réseaux d'eau et d'assainissement, ou encore le passage progressif à l'éclairage LED pour réduire la consommation énergétique.

Le territoire a également poursuivi son développement économique avec l'accueil de nouvelles entreprises et le soutien à la création d'activités.

En parallèle, la CCTC a renforcé ses actions pour l'environnement, l'habitat, la mobilité et le tourisme, tout en maintenant une offre diversifiée de services culturels, sportifs et de petite enfance.

À travers ce rapport, chacun peut mesurer la variété des missions exercées par notre intercommunalité et la volonté constante de travailler en coopération pour améliorer le cadre de vie et préparer l'avenir de notre territoire.

Bonne lecture à toutes et tous.



François HORNÉ
Président de la CCTC



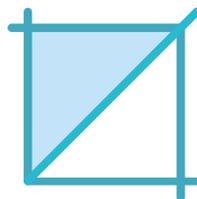
Le territoire



37 388
habitants



16
communes



157,8 km²
superficie



1200
entreprises

16 communes, un territoire en commun

Située dans la région Grand Est, en sud Alsace, la Communauté de Communes de Thann-Cernay (CCTC) rassemble 16 communes, aux caractéristiques géographiques différentes. Dans ce territoire se côtoient plaine alsacienne, piémont et montagne vosgienne.

Ici, l'industrie de pointe côtoie l'agriculture, la viticulture, l'artisanat, le tourisme, le commerce et les services. Ensemble, ces différents domaines d'activités contribuent à rendre ce territoire attractif en alliant l'expérience à l'innovation.





THANN-CER COMMUNAUTÉ DE COM

TROMBINOSCOPE DES ÉLU·E·S

VICE-PRÉSIDENTS



1^{er} Vice-Président
Chargé des infrastructures de l'eau et de l'assainissement



2^{ème} Vice-Président
Chargé de l'administration générale et du patrimoine bâti



3^{ème} Vice-Président
Chargé de l'économie



4^{ème} Vice-Président
Chargé des Finances



5^{ème} Vice-Président
Chargé des équipements sportifs et de loisirs



6^{ème} Vice-Président
Chargé du tourisme

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS



1^{er} Conseiller Délégué
Chargé du développement des mobilités douces



2^{ème} Conseiller Délégué
Chargé de la gestion de l'Office du Tourisme de Thann-Cernay



3^{ème} Conseillère Déléguée
Chargée de la gestion de l'abri-mémoire et de la représentation du CMNHWK

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



NAY MUNES



Président de la CCTC



7^{ème} Vice-Président

Chargé de
l'environnement et
des déchets



8^{ème} Vice-Président

Chargé de
l'aménagement
du territoire et du
logement



9^{ème} Vice-Présidente

Chargée de
la petite enfance



10^{ème} Vice-Président

Chargé de la
communication
et du numérique



11^{ème} Vice-Président

Chargé de
la culture



4^{ème} Conseillère Déléguée

Chargée de la lecture
publique et de l'opération
«Noël au Pays de Thann
Cernay»



5^{ème} Conseiller Délégué

Chargé de
la régie forestière



6^{ème} Conseillère Déléguée

Chargée de
l'animation culturelle



7^{ème} Conseillère Déléguée

Chargée de
la santé





Les moyens généraux

La documentation et l'archivage

L'année 2024 aura marqué une étape importante dans la réduction du volume de l'arriéré papier des archives de la Communauté de Communes Thann-Cernay.

Une mission de 48 jours de l'archiviste itinérant du Centre de Gestion du Haut-Rhin a eu lieu entre le mois de janvier et le mois de décembre pour traiter les archives communautaires.



25 ml

d'archives versées



Entre 12 et 15 ml

de documents placés en éliminable



44 ml

de documents classés



Assurances : prévenir les risques et gérer les sinistres



Commande Publique

Notre profil acheteur ainsi que la liste des marchés supérieurs à 25000€ HT est consultable en suivant le lien suivant : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu>

Pour réaliser des économies d'échelle, des groupements de commandes ont été constitués :

- avec des communes membres :
Marché d'impression de supports de communication
Marché d'entretien des Espaces Verts
- avec la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin :
Marché de gestion des aires d'accueil des gens du voyage de Cernay et d'Ensisheim
- avec la centrale d'achat RESAH :
Marché téléphonie mobile

Certaines consultations comportent des clauses d'insertion par l'activité économique (marché d'entretien des Espaces Verts) ou des clauses environnementales (marché de travaux d'éclairage public)



Les chiffres clés



30

consultations



70

marchés signés



34

entreprises

Affaires Juridiques

Le service Affaires Juridiques a un rôle multiple :

Accompagnement à la rédaction d'actes :

46 conventions
5 avenants

Suivi des contentieux :

9 procédures en instance
2 contentieux soldés en 2024

Gestion immobilière :

3 cessions de terrains
5 constitutions de servitudes
3 acquisitions, notamment l'étage de l'immeuble du Pôle Santé pour la création de la Maison Médicale



Faits marquants 2024

- Bail emphytéotique avec le Vélo Rail Sud Alsace portant sur l'annexe de la gare d'Aspach-Michelbach
- Refonte des règlements du service public de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif



Les finances

À la suite des débats d'orientations budgétaires, qui se sont tenus le 17 février 2024, le Conseil Communautaire a approuvé, pour 2024, les Budgets Primitifs lors de sa séance du 6 avril 2024. Ils ont été modifiés, par Décisions Modificatives, le 10 septembre et le 16 novembre.

L'arrêté des comptes a été réalisé le 28 juin 2025.

Afin de mettre en œuvre les politiques dont elle a la charge, la CCTC dispose de 12 budgets en gestion :

Budget pépinières d'entreprise
Budget ZAI Les Pins
Budget ZAE Europe
Budget ZAE Est
Budget ZAE Vignoble
Budget ZAE rue d'Aspach



Budget eau
Budget assainissement
Budget assainissement non collectif



Budget Espaces Culturels
Thann-Cernay

Budget chaufferie bois



Dépenses 2024 : 46 M€

Les dépenses réelles 2024 se sont élevées à 46 M€.

Elles traduisent les grands engagements de la collectivité concernant ses compétences, au service de sa population et de son territoire.

Aux côtés des dépenses de structure, les dépenses les plus importantes concernent les infrastructures

(9,2 M€), les dépenses liées au cadre de vie des habitants (9,9 M€) et l'aménagement du territoire et la préservation de l'environnement (6,5 M€).

2024 aura vu le démarrage des travaux d'aménagement du Pôle Santé qui accueillera la Maison Médicale, pour une inauguration à l'été 2025.

Aménagement, environnement et déchets : 6,5 M€

Déchets (5 M€), environnement (550 K€), logement (422 K€), Gens du Voyage (92 K€), réseau de chaleur (245 K€), transport à la demande (129 K€), gestion des milieux aquatiques (88 K€)

Économie : 1 M€

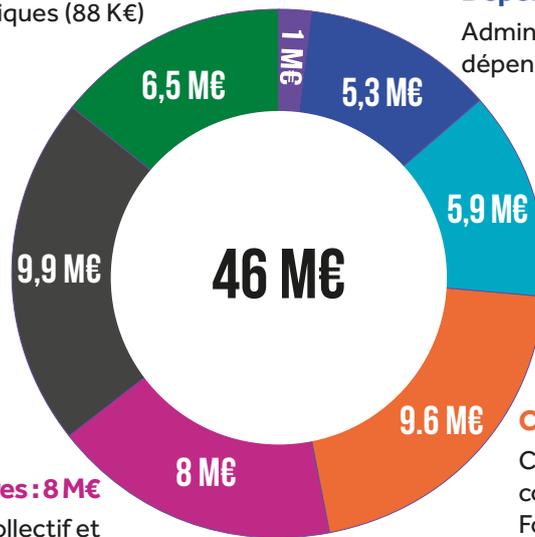
Développement économique et pépinière d'entreprise

Dépenses générales : 5,3 M€

Administration générale, patrimoine, informatique, dépenses financières, chaufferie

Soutien aux communes : 5,9 M€

Fonds de concours, contribution au SDIS, prise en charge d'une partie du Fonds de péréquation intercommunal, éclairage public.



Cadre de vie : 9,9 M€

Petite Enfance (2 M€), Culture (3,3 M€), Équipements sportifs et de loisirs (2,9 M€), Tourisme (662 K€) et santé (1 M€)

Infrastructures : 8 M€

Eau (5,2 M€), Assainissement collectif et non collectif (2,8 M€)

Contributions nationales et locales : 9,6 M€

Contribution pour le redressement des comptes publics, attributions de compensation, Fonds de péréquation intercommunal

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 32,7 M€ en 2024.

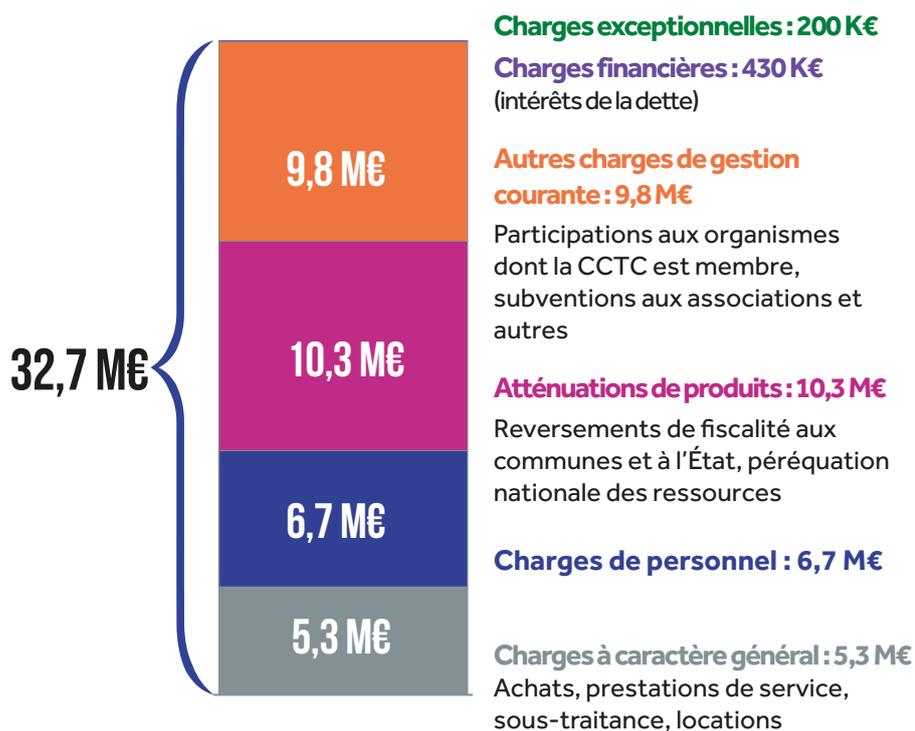
Si les charges à caractère général ont vu leur progression ralentir en raison de la diminution de l'inflation, les autres charges de gestion courante progressent de 14 % en raison du transfert de la compétence contribution au SDIS en 2023 et de la progression de la cotisation au Syndicat Mixte de Thann-Cernay (SMTIC).

En investissement, les dépenses s'élèvent à 13,3 M€.

Leur diminution par rapport à 2023 témoigne de l'avancée des principaux projets de la collectivité. Parmi les principales réalisations de l'exercice figurent la poursuite de la construction d'une nouvelle crèche à Aspach-Michelbach (689 K€), l'acquisition de la Maison Médicale (1053 M€) ou encore l'amélioration du réseau d'éclairage public (872 K€). La modernisation des réseaux d'eau et d'assainissement a généré près de 4,5 M€ de dépenses sur l'exercice 2024.

Par ailleurs, près de 1,7 M€ de subventions d'investissement aux communes ont été versés.

Répartition des dépenses de fonctionnement du budget général



Charges exceptionnelles : 200 K€

Charges financières : 430 K€ (intérêts de la dette)

Autres charges de gestion courante : 9,8 M€

Participations aux organismes dont la CCTC est membre, subventions aux associations et autres

Atténuations de produits : 10,3 M€

Reversements de fiscalité aux communes et à l'État, péréquation nationale des ressources

Charges de personnel : 6,7 M€

Charges à caractère général : 5,3 M€

Achats, prestations de service, sous-traitance, locations

Recettes 2024 : 57,9 M€

Les recettes réelles de la CCTC représentent 57,9 M€ en 2024.

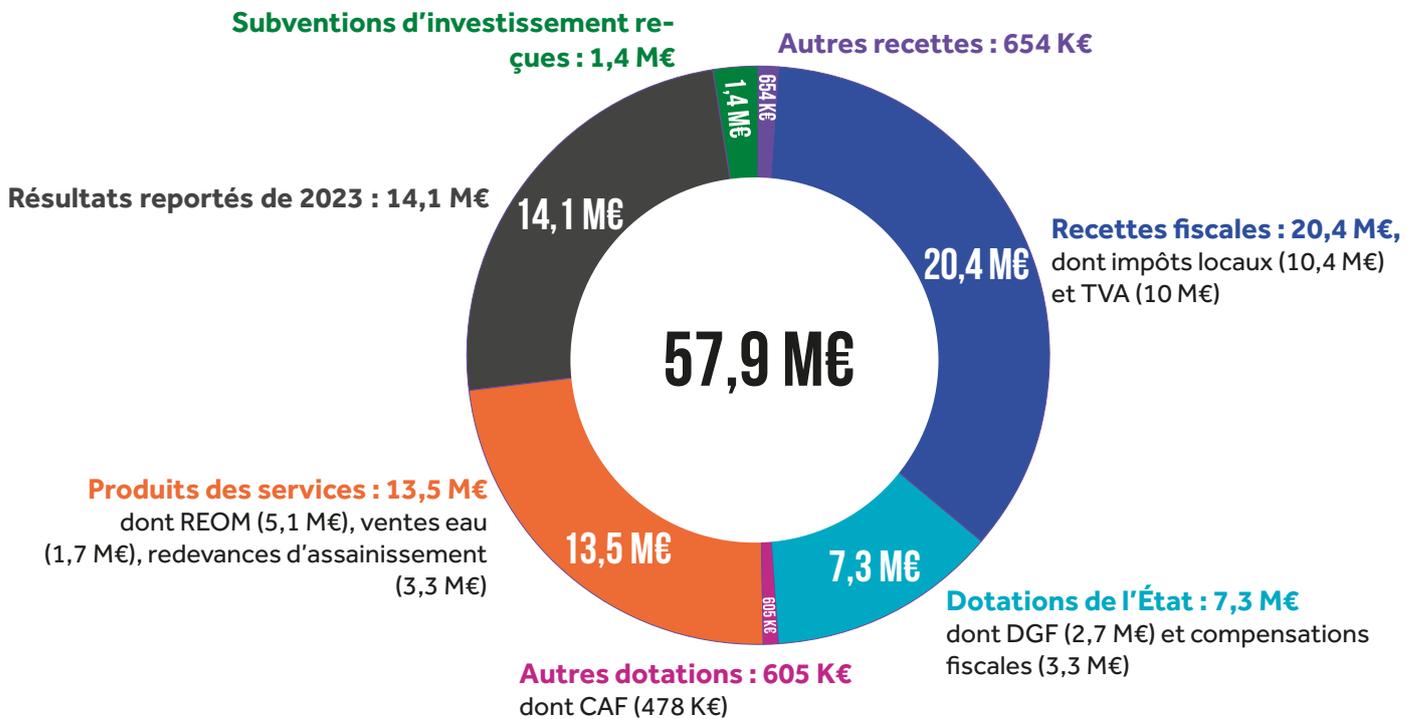
La fiscalité locale représente la part la plus importante des recettes de la CCTC (20,4 M€). Elle est composée, pour partie, du produit d'impôts locaux sur lesquels la CCTC dispose d'un pouvoir de taux et de fractions d'impositions nationales transférées à la collectivité par l'État. Il faut noter que cette dernière part a tendance à progresser au détriment de la fiscalité directe locale. Ainsi, depuis 2023, la TVA transférée par l'État en remplacement de taxes locales supprimées, représente 10 M€ est ainsi la première recette de la collectivité. Au niveau des taux d'imposition, la CCTC n'a pas augmenté leur niveau en 2024.

Le soutien de l'État au fonctionnement de la collectivité s'illustre par les dotations qu'il lui verse.

Pour cette année, elles s'élèvent à 7,3 M€ dont la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) représente l'essentiel (2,7 M€). Force est de constater néanmoins que la part de ces recettes a tendance à diminuer au fil des années.

Les produits des services s'élèvent, en 2024, à 13,5 M€ et comprennent toutes les recettes et redevances perçues par la collectivité dans la mise en œuvre de ses services publics. Ils sont dominés par le produit de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM), les ventes issues de la distribution de l'eau potable et les redevances d'assainissement perçues.

Il n'a pas été recouru à l'emprunt en 2024. L'encours de la dette de la collectivité atteint, au 31 décembre 2023, 18 M€. La collectivité poursuit ainsi sa trajectoire de désendettement en vue de préserver ses capacités à emprunter et donc à investir dans les années futures.



Réalisations 2024

- la rénovation de la préparation du Budget Primitif avec, désormais, une importation directe des demandes des services dans l'outil financier, ce qui a permis de gagner en temps et en fiabilité pour le recensement des besoins en termes de crédits.
- l'adoption du Compte Financier Unique, document remplaçant le Compte Administratif et le Compte de Gestion pour l'arrêté des comptes 2024, permettant ainsi de rendre plus transparente la lecture des comptes de la collectivité.



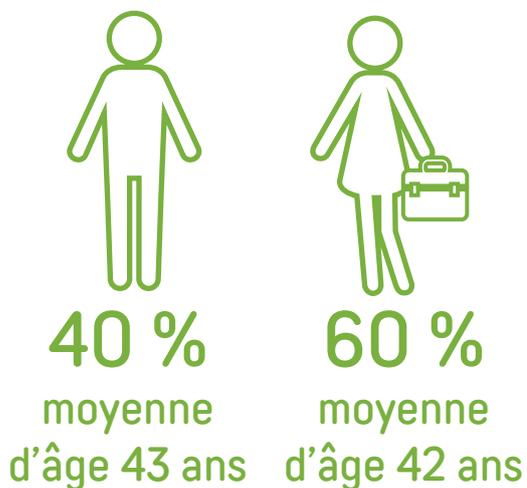
Faits marquants 2024

- 6 872 mandats et 2 461 titres passés
- Modernisation de la préparation budgétaire
- Passage au Compte Financier Unique



Les ressources humaines

**143 agents au 31/12/2024
dont 137 emplois permanents**



35 agents de la filière administrative dont 79 % de femmes
 49 agents relevant de la filière technique dont 25 % de femmes
 25 agents de la filière culturelle dont 90 % de femmes
 11 agents relevant de la filière sportive dont 27 % de femmes
 14 agents de la filière sociale et médico-sociale : 100 % de femmes
 3 agents relevant de la filière artistique dont 33 % de femmes
 1 agent relevant de la filière animation : 100 % de femmes

137 AGENTS PERMANENTS dont **30 %** de contractuels



15 PERSONNES À TEMPS NON COMPLET

**TOTAL MASSE
SALARIALE :
6,7 M€**

Entre 2023 et 2024, les effectifs de la Communauté de Communes Thann-Cernay (CCTC) restent stables.

En 2024, la gestion de l'Espace Grün a été transférée à la Ville de Cernay, accompagnée du transfert d'un employé, tandis que la CCTC **maintient le Relais Culturel Intercommunal, doté de 10 salariés (ETP) de droit privé et d'une direction publique.**



taux de rotation :
10,79 %

Le turnover des agents s'établit à **10,79 % en 2024**, avec 6 départs enregistrés contre 10 l'an passé. Cette baisse témoigne d'une stabilité grandissante, même si des difficultés de recrutement persistent, en particulier pour les métiers techniques, sportifs et supports (notamment budget et comptabilité).

Ces tensions s'expliquent par une attractivité moindre de certains postes, exacerbée par la concurrence du secteur privé plus rémunérateur, notamment pour les techniciens, et par une pénurie nationale de maîtres-nageurs-sauveteurs, estimée à 5 000 postes vacants. Par ailleurs, de moins en moins de candidats privilégient la voie du concours, optant pour une contractualisation qui leur laisse une

marge de négociation salariale. Cette tendance concerne particulièrement les métiers techniques spécialisés (eau, assainissement) et sportifs, où le recours à des contractuels de catégorie B est fréquent faute de titulaires via concours.

Les nouveaux candidats, notamment les plus jeunes, recherchent un équilibre entre vie professionnelle et vie privée, une rémunération évolutive et souhaitent donner du sens à leur travail. Face à ces évolutions, la CCTC renforce son attractivité en adoptant des mesures telles que le télétravail, la prime de pouvoir d'achat, une participation accrue à la mutuelle santé, le forfait mobilités durables et une meilleure communication interne. Ces actions témoignent de la volonté de la collectivité d'attirer et de fidéliser ses agents dans un environnement professionnel en mutation où l'attrait de la Fonction Publique Territoriale décline.



AVANCEMENT D'ÉCHELON :
46 AGENTS

AVANCEMENT DE GRADE :
5 AGENTS

PROMOTION INTERNE :
1 AGENT

Prestations sociales versées aux agents

Les prestations sociales de la CCTC comprennent, d'une part, les subventions octroyées au comité des œuvres sociales, mais également la participation financière à la protection sociale complémentaire des agents.

Au **1^{er} juillet 2024, la CCTC a revalorisé** la participation mensuelle de l'employeur à la mutuelle de santé labélisée.



Prévoyance conventionnée

92 agents concernés
coût : 19 872 €



Complémentaire santé

58 agents concernés
coût : 16 636,55 €

Montant mensuel brut de la participation	Cat A	Cat B	Cat C
Agent seul	13,76€	20,64€	27,56€
Agent seul + enfant(s) ou couple	20,64€	27,56€	34,46€
Famille	27,56€	34,46€	41,36€



La CCTC prend à sa charge, à hauteur de **50 % de la valeur faciale de 6 €, les titres-restaurant** alloués à ses agents, qui peuvent opter pour un nombre de tickets-restaurant, variant de 10, 15 ou 20 par mois maximum, à l'exception du mois d'août. Ce nombre est proratisé en fonction de leur durée hebdomadaire de travail des agents. **En 2024, 112 agents en ont bénéficié pour un total de 20 474 chèques distribués (122 796 €).**

Cette année, 8 salariés du Relais culturel intercommunal bénéficient de l'attribution des titres-restaurants, ainsi que 15 intermittents du spectacle. Le coût annuel à la charge de la CCTC s'est élevé à 10 860 €.



Le développement économique

Accompagner les entreprises et les entrepreneurs

L'économie est une compétence importante du territoire, qui met en œuvre des services et des infrastructures pour faciliter la création, le

développement et l'implantation d'entreprises : pépinières d'entreprises pour les créateurs d'entreprises, offre foncière et immobilière pour l'implantation et le développement d'activités, Plateforme de formation pour accompagner la formation professionnelle.

Les chiffres clés



4700 demandeurs d'emploi
8,6 % chômage



1200 entreprises
70 % de moins de 10 salariés
5 % de plus de 50 salariés



15 000 emplois



1100 établissements
d'artisanat



4 000 actifs

La CCTC gère **323** hectares de zones d'activités, principalement réparties sur Cernay, Aspach-Michelbach et Vieux-Thann.



8 ZI intercommunales
323 hectares
200 entreprises



Pépinières d'entreprise
(Pôle ENR/Embarcadère)
32 entreprises hébergées
130 emplois créés



Parc d'Activités
Thann-Cernay (PATC)
43 hectares
33 entreprises
600 emplois
120 M€ d'investissement
11,5 hectares disponibles à la commercialisation



Plateforme de formation
9 formations dispensées
110 stagiaires formés

Soutien à l'implantation d'entreprises

PATC :

- Accompagnement à la commercialisation des terrains
- Des contacts avancés avec les entreprises :
SATIE pour un terrain de 6 000 m²
SMART ECOPARK pour un terrain de 12 535 m²
SOFITHA pour un terrain de 2 000 m²
CRÉDIT MUTUEL pour un terrain de 2 700 m²

ZA du Vignoble à Cernay :

- Vente de terrain aux sociétés suivantes :
SCI EVAL : terrain de 744 m²
SCI Les Frênes : terrain de 2 026 m²

ZI Est à Cernay :

- Démarrage de l'activité de CHRONOPOST

Lancement d'une étude relative à l'inventaire des zones d'activités confiée à l'ADAUHR.



Soutien à la création d'activités

Réalisation d'un Forum des Créateurs d'entreprises en partenariat avec France Travail au Pôle ENR avec la présence de 20 professionnels du secteur. La matinée a attiré plus de 200 créateurs potentiels.

Les 2 pépinières d'entreprises du territoire continuent d'accueillir de nouvelles créations d'entreprises, valorisant l'action de la CCTC en matière d'accueil et de soutien aux nouvelles activités : l'Embarcadère accueille 15 entreprises (70 emplois) et le Pôle ENR, 17 entreprises (60 emplois).





Le développement touristique



Les chiffres clés



327 975 €

Subvention versée à l'Office de Tourisme Thann-Cernay



144 816,65 €

Taxe de séjour collectée (10 % reversés à la CeA, 90 % pour l'OTTC)



60 %

de subventions aux hébergeurs pour le classement des hébergements touristiques (648 € en 2024)



60 %

de subventions aux hébergeurs pour l'obtention du **Label Accueil Vélo**



Faits marquants 2024

Office de Tourisme de Thann-Cernay (OTTC)

- Près de **59 000 personnes renseignées** dans l'année (via le site internet ou en accueil physique). Hausse de +207 % des visites du site internet en 1 an.
- 77 % des personnes françaises renseignées (hors web) sont de l'Alsace. Top 5 des clientèles étrangères : Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Suisse, Italie

Actions marquantes de l'OTTC :

- Développement de l'offre pour les groupes (scolaires, entreprises...), mais également pour les individuels avec un produit clé en main (une escapade oenotouristique à Thann)
- L'organisation de la « Rencontre des acteurs touristiques » avec les sites culturels, prestataires d'activités et hébergeurs du territoire
- Travail de refonte de la charte éditoriale

Faits marquants 2024

La Porte Sud de la route des vins d'Alsace

La **cave située dans la Tour des Sorcières était louée par la CCTC** qui y avait installé un espace muséographique permettant de découvrir la composition des sols des vignobles d'Alsace.

Cet équipement qui engendrait un coût de fonctionnement non négligeable était trop peu fréquenté et non accessible aux PMR. La location s'est donc **arrêtée fin août 2024**.

Col Attitude

- Plus de **500 cyclistes** à Col'Attitude le 07/09.
- Fermeture de la route entre Uffholtz et le Hartmannswillerkopf afin de promouvoir la mobilité douce.
- Présence d'Oscar DELAITE, recordman du monde qui a monté le Col sur sa roue arrière.
- Budget de 3 700 € consacré à cet événement, organisé avec Alsace Destination Tourisme.



Le Silberthal

- Plus de **560 visites guidées** réalisées dans La Mine Saint-Nicolas entre juin et septembre. La CCTC a recruté comme chaque année un saisonnier.
- La CCTC s'occupe de l'entretien des espaces verts et des bâtiments, place du Silberthal. 3800 € pour l'entretien des arbres sur le site, plus de 3000 € pour la potabilisation de l'eau.
- L'étude pour **redéfinir le positionnement du Silberthal** a suivi son cours. Le Silberthal de demain : un lieu où se mêlent expériences culturelles, pédagogiques, ludiques autour de la mine, du patrimoine naturel, des sports et du bien-être.

Coût de l'étude : 37 250 € HT. Financement à 80 % de l'État au titre du Fonds National pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (FNADT) dans le cadre du CPIER Massif des Vosges 2021-2027.



Les Portes de Noël au Pays de Thann-Cernay

La Ville de Thann a entièrement repris la gestion de son marché de Noël. Les 25 chalets en bois ont été revendus à la Ville pour 40 000 €.

Un peu **plus de 20 000 €** ont été consacrés par l'OTTC et la CCTC pour l'opération Noël. La communication « **Les Portes de Noël au Pays de Thann-Cernay** » a été renouvelée afin de renforcer la visibilité de toutes les communes.

La Forêt des Contes à Thann a été reconduite : 16 sapins décorés par les 16 communes sur le thème du conte qu'elles ont choisi.



Navette d'Hiver de la Vallée de la Thur



672 tickets vendus entre décembre 2024 et février 2025.

La Navette d'Hiver a pour objectif le **désengorgement du parking** de la station et la **promotion des mobilités douces**.

De nombreux arrêts sont effectués entre Cernay et le Markstein et une correspondance avec les horaires du train-tram allant jusqu'à Mulhouse est existante. La réservation en ligne est obligatoire. La navette circule même en l'absence de neige.



Faits marquants 2024

La CCTC soutient les associations et activités touristiques locales :

- 2700 € pour l'**association minéralogique Potasse**.
- 30000 € pour le **Train Thur Doller Alsace** pour participer à l'entretien des trains touristiques et de la ligne ferroviaire.
- 900 € pour l'**Union Sportive Thann Athlétisme (USTA)** pour les Courses de la Festivale et du Grand Ballon.
- 1000 € pour le **Club Vosgien** de Cernay et 1000 € pour le Club Vosgien de Thann.
- Pour le **Vélorail Sud Alsace** d'Aspach Michelbach : la signature d'un bail emphytéotique pour leur bâtiment d'accueil, la mise à disposition des rails et le réaménagement de l'ancienne gare.
- La **mise à disposition de chapiteaux** aux associations (gestion par le club de basket de Thann) pris en charge à 50 % par la CCTC. En 2024, le montant des locations s'élève à 8916 € (**dont 4870 € pris en charge par la CCTC** dans le cadre de son soutien aux associations du territoire).

Autres actions

- La CCTC a acheté **deux tonnelles** pour ses événements (3110 €).
- Promotion de la **Navette des Crêtes** gérée par le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV) et la Région Grand Est. 2 lignes sur le territoire circulant entre juin et septembre : ligne Thann - Grand Ballon par le Vieil Armand et ligne Thann - Markstein par la Vallée de la Thur



L'environnement

GERPLAN
Les chiffres clés



1221 arbustes locaux

distribués lors de l'opération
« Plantez le décor »



21150 €

dédiés au programme d'éducation
à l'environnement



35 690 €

budget total GERPLAN
soutenu par la CeA



1960 élèves

participant au programme
d'éducation à l'environnement

Dans la poursuite des années précédentes, la CCTC a mené et accompagné de nombreux projets GERPLAN, tous soutenus techniquement et financièrement par la CeA :

Les réalisations 2024 de la CCTC :

- Une nouvelle édition de la commande groupée d'arbustes locaux « Plantez le décor! ». Ce projet a été réalisé en partenariat avec la CCVSA et la CCVDS.
- L'organisation de deux animations nature au marché de nos terroirs de Schweighouse-Thann.
- La poursuite de l'accompagnement des entreprises volontaires dans une revalorisation écologique et paysagère de leurs sites d'entreprises « Zone NaThur » ;
- La mise en œuvre du programme de sensibilisation à l'environnement dans la plupart des écoles de la CCTC sur les thématiques biodiversité, milieux naturels et paysages, eau et rivière, économie d'énergie et énergies renouvelables ainsi que déchets et écoconsommation. Les interventions sont réalisées en classe et sur le terrain par les animateurs du CPIE des Hautes-Vosges de Wildenstein (conventionnement avec la CCTC) ;

- L'organisation d'une nouvelle édition du concours des prairies fleuries piloté par la Chambre d'Agriculture d'Alsace et le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges. Cette édition portait sur les landes pâturées afin de mettre en avant ce travail spécifique. Un candidat de notre territoire s'est illustré en prenant la 3^e place de ce concours (la ferme auberge des Buissonnets à Bourbach-le-Haut) ;
- L'implantation de deux panneaux de sensibilisation à l'environnement : au siège de la CCTC concernant la prairie de l'Ochsenfeld, et au pôle ENR sur la faune présente dans le bassin bordant l'entrée du bâtiment.

Les réalisations 2024 des communes :

- La création d'un jardin pédagogique à Uffholtz ;
- La plantation d'arbres, de fruitiers et d'arbustes d'espèces locales à Steinbach, Roderen, Bitschwiller-lès-Thann et Aspach-Michelbach ;
- L'installation d'un hôtel à hirondelles à Cernay ;
- La poursuite de la rénovation d'un muret de pierre sèche à Vieux-Thann.

8^e année du fonctionnement de la Nav'Aide!

Prestataire retenu (nouveau marché 2024 à 2026) : AIT MOBILITÉ de Dôle.

Le service s'adresse aux personnes rencontrant des difficultés de déplacement :

- personnes âgées de 70 ans et plus ;
- personnes invalides ou handicapées ;
- personnes à mobilité réduite, permanentes ou temporaires.

Il assure, sur réservation, une desserte adresse à adresse, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 ainsi que le samedi matin de 8h à 12h (sauf jours fériés) avec **un véhicule électrique** permettant le transport des personnes à mobilité réduite.

Bilan financier

Coût transporteur (TTC) AIT Mobilité	106 023,46€ (90 475 € en 2023)
Recettes (titres de transport achetés par les utilisateurs à la CCTC ou à bord du véhicule)	11 435 € (13 206,50 € en 2023)
Reste à charge de la CCTC	94 588,46 € (77 268,50 € en 2023)

Développement des itinéraires cyclables d'agglomération à agglomération

Début 2024 a vu la fin des travaux nécessaires à la réalisation de ce nouvel itinéraire cyclable par EUROVIA.

L'inauguration a eu lieu le 14 septembre 2024, l'occasion de proposer une grande et belle fête du vélo avec de nombreuses animations ainsi qu'un spectacle de vélo acrobatique.

En 2024, nous avons également poursuivi les études pour la réalisation de nouveaux itinéraires. Accompagnées par le cabinet BEREST en tant que maître d'œuvre, elles concernent :

- L'axe Roderen <> Thann/Vieux-Thann (réalisation de l'avant-projet sommaire) ;
- L'axe Aspach-Michelbach <> Vieux-Thann (avec la finalisation de l'avant-projet définitif) ;

En parallèle, deux études cyclables ont été démarrées concernant :

- une liaison entre Schweighouse-Thann et Aspach-le-Bas ;
- l'aménagement d'un itinéraire cyclable entre Cernay et la rue de l'Europe (ZI Europe).



Nav'aide Les chiffres clés



8^e année
de service



2959
personnes
prises en charge



16 %
de groupage de
voyageurs



origine des demandes :
Thann et Cernay
principales destinations :
Thann et Cernay



destinations :
achats en hyper/supermarchés,
marchés, rendez-vous médicaux



TICKET
5 €
prix du ticket

Implantation de deux bornes d'autoréparation vélo

Ces ateliers d'autoréparation et d'entretien fournissent aux cyclistes de petits outils pour réaliser une maintenance rapide de leur matériel (petites réparations, pression des pneus). Ils sont installés sur les communes de Willer-sur-Thur, aux abords de la voie verte, ainsi qu'à Cernay le long de l'EuroVélo 5.

Défi «Au boulot, j'y vais autrement!»

Pour la 10^e année consécutive, la CCTC a participé au défi « Au boulot, j'y vais autrement! » organisé à l'échelle du Grand Est durant trois semaines du 13 au 31 mai 2024. Le défi consiste à comptabiliser les kilomètres parcourus pour venir au travail en modes de transports alternatifs à l'utilisation individuelle de la voiture (vélo, train, covoiturage, à pied...) et à favoriser, à plus long terme, de nouvelles habitudes de mobilité durable pour limiter le rejet dans l'air de dioxyde de carbone.



Défi «Au boulot» Les chiffres clés



14 agents
inscrits



2 191 kms
parcours



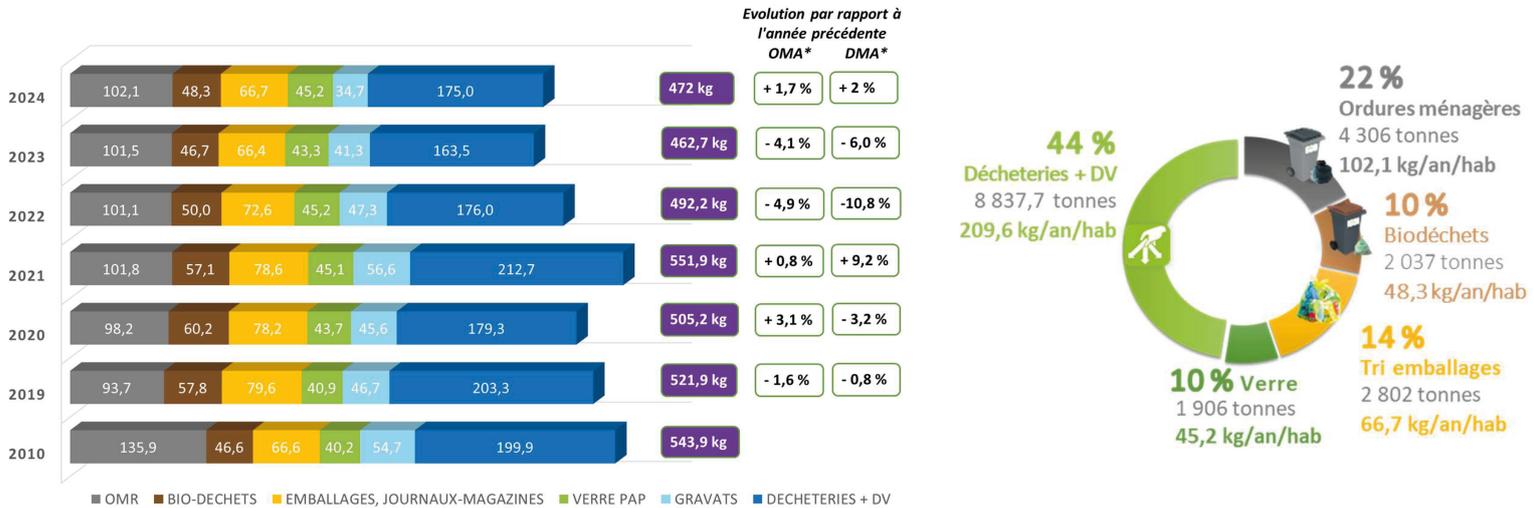
- 348kg CO2

Déchets

La Communauté de Communes a délégué la compétence « Gestion des déchets ménagers et assimilés » au Syndicat Mixte de Thann-Cernay (SMTC).

Tonnages et flux

19 888 tonnes de DMA (Déchets Ménagers et Assimilés) ont été collectées en 2024, soit un ratio de 471,8 kg par habitant. Ce chiffre est en hausse par rapport à 2023 (+ 9kg/hab). Cependant, il reste inférieur à 2022. Il s'inscrit pour l'instant dans une tendance baissière depuis 2017, à part en 2021 qui constitue un rebond après le COVID.



**Évolution par rapport à l'année précédente *DMA = ensemble des déchets collectés *OMA = DMA – Déchèteries

Les collectes en déchèteries

Les déchèteries d'Aspach-Michelbach et de Willers-sur-Thur sont gérées par prestation de service. Les marchés ont été renouvelés au 1^{er} janvier 2020 pour une durée maximale de 8 ans, attribués à la société COVED.

Les tonnages sont en légère hausse par rapport à 2023 à +2 %. La situation est différente selon les sites. Pour la déchèterie d'Aspach-Michelbach, la baisse se poursuit avec 7 046 tonnes de déchets déposées en 2024 pour 72 469 passages. Le dépôt de déchets pour la déchèterie de Willers-sur-Thur poursuit une tendance haussière avec 1 384 tonnes déposées pour 9 937 passages.

Les professionnels accèdent uniquement à la déchèterie d'Aspach-Michelbach (sous certaines conditions). En 2024, 551 passages pros ont été décomptés (contre 616 en 2023), soit moins de 1 % de la fréquentation totale.

Collecte sélective

Douze caractérisations sont menées au centre de tri pour déterminer le taux de refus des apports des usagers du SMTC. Le taux de refus, ainsi déterminé, s'élève à 21,7 % (14,4 kg/hab. contre 12,7 kg/hab. en

2023). Toutefois, ce dernier est composé d'environ 1,2 % d'emballages plastiques complexes (filères de recyclage en cours de recherche) et de 3,6 % de fines (éléments de trop petite taille et donc éliminés en début de process). Le taux de refus réel lié aux seules erreurs de tri serait donc de 16,9 %.

Coût complet par étapes techniques

L'ensemble des charges supportées par le SMTC (calculées via ComptaCoût®), soit le coût complet, est de 6 222 035 € HT. Rapporté à l'habitant, il est de 147,59 € HT (population INSEE : 42 158 hab.). Les postes principaux sont la collecte et le traitement.

Modalité d'établissement de la redevance incitative

Les collectivités membres du SMTC fixent annuellement le tarif de la redevance.

La redevance comprend une part fixe et une part variable dite incitative. La part fixe comprend la collecte des OMR, des recyclables, des biodéchets et du verre, la fourniture des sacs jaunes, des sacs à biodéchets, des bacs, des colonnes à verre, la gestion des déchèteries et les coûts de structure.

La part variable est établie en fonction des volumes et des fréquences de collecte des OMR (une fois par semaine = C1 ou tous les 15 jours = C 0,5).

CCTC	60 L	80 L	120 L	140 L	180 L	240 L	360 L	660 L
C1	310,80 €	365,93 €	474,96 €	529,48 €	638,51 €	802,67 €	1 130,38 €	1 949,35 €
C 0,5	229,33 €	256,28 €	310,80 €	338,36 €	392,88 €	474,96 €	638,51 €	1 078,30 €

Montant de la part variable en fonction des volumes et des fréquences de collecte

L'intégralité des données et informations concernant le SMTC est à retrouver dans leur rapport d'activités 2024



Le Logement

 Le logement
Les chiffres clés



37 388
habitants



vieillesse de la population
90 personnes de + de 65 ans
pour 100 jeunes de - de 20 ans



résidences principales
majoritairement



taux de vacances
+ de 2 ans
4,4 % soit
740 logements



31 % de passoires
thermiques
(étiquettes E, F et G)

Le Programme local de l'habitat

Adopté en 2018, le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté de Communes, pour la période 2018-2024, est le principal outil stratégique de mise en œuvre de la politique de l'habitat sur le territoire. Il fixe les grandes orientations quant au développement de l'offre en logements, au renouvellement urbain et à l'amélioration du parc existant.

Prorogation du PLH

Le PLH arrivant à son terme en décembre 2024, une demande de prorogation du PLH actuel jusqu'en décembre 2026 a été sollicitée auprès de l'État. Ceci permettra d'assurer une continuité pendant le travail d'élaboration, et d'aboutir ainsi à un nouveau PLH exécutoire en décembre 2026.

Lancement de la réforme des attributions des logements sociaux

Suite à la réception du Porter-à-connaissance de l'État en août 2024, l'élaboration du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur (PPGDID) sera lancée. Ce plan organise l'information du demandeur et fixe les modalités de transparence et d'information sur le processus de traitement de la demande.

AFUT Sud Alsace - Agence de Fabrique Urbaine et Territoriale Sud Alsace : adhésion de la Communauté de Communes de Thann-Cernay

En 2024, la CCTC a décidé d'adhérer à l'agence d'urbanisme AFUT Sud-Alsace, organisme d'étude de documentation et d'information dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement, du développement et de l'environnement.

Adhésion au dispositif d'aide à la rénovation de l'habitat privé « Fonds Alsace Rénov » de la CeA 2024-2029

Ce dispositif vise à mieux accompagner les propriétaires dans les opérations de rénovation de leur bien, par le biais d'aides financières de la CeA.

Sont concernés : les propriétaires occupants (PO), les propriétaires bailleurs (PB) et les syndicats de copropriétaires pour la réalisation de travaux sur leur logement.

Ces aides interviennent en complément des aides de l'Anah et des collectivités partenaires, dans le cadre des programmes PIG (anciennement, Habiter Mieux 68) et OPAH-RU.

Différents types de travaux sont pris en charge : des travaux d'améliorations énergétiques, travaux de lutte contre l'habitat indigne, travaux lourds pour la réhabilitation de logements, travaux de décence et de salubrité, travaux d'autonomie et travaux pour aider les syndicats de copropriétaires.

La CCTC soutient les propriétaires de la manière suivante :

- Pour les travaux d'énergie des PO et PB : une aide de **1 000 € par dossier**, qui correspond aux actions 2.2 et 3.1 du PLH « Rénovation Habitat – participation PIG » et « Mobiliser le parc privé pour une offre locative abordable »
- Pour les travaux de lutte contre l'habitat indigne des PO et PB, une aide de **1 500 € par dossier**, qui correspond aux actions 2.2 et 3.1 du PLH « Rénovation Habitat – participation PIG » et « Mobiliser le parc privé pour une offre locative abordable »
- Pour les travaux lourds pour réhabiliter un logement vacant pour les propriétaires occupants, une aide de **1 500 € par dossier**, qui correspond à l'action 2.1 du PLH « Agir contre la vacance ».
- Pour les travaux d'adaptation du logement pour les propriétaires occupants, une subvention de **750 € par dossier**, qui correspond à l'action 3.2 du PLH « Soutenir les actions logements pour les personnes âgées, à mobilité réduite et en perte d'autonomie ».
- Pour la partie copropriétés fragiles, la CCTC interviendra à hauteur de 1000 €/logement plafonné à **30 000 €** par copropriété.

Adhésion au dispositif Petite Ville de Demain et intervention dans le cadre de l'OPAH-RU de Thann

Dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain », la Ville de Thann a élaboré son opération de revitalisation de territoire (ORT). Cette dernière vise une requalification d'ensemble du centre-ville pour créer un cadre de vie attractif.

Concernant l'habitat privé, le diagnostic a permis de pointer à l'intérieur du périmètre concerné :

- 40 bâtiments avec des dégradations,
- 58 logements classés E, F et G (source Ademe),
- 26 copropriétés classées D et 3 copropriétés à suivre,
- peu de logements adaptés alors que 28 % des ménages ont plus de 60 ans,
- un parc avec une valeur patrimoniale essentielle,
- 121 logements potentiellement vacants et 29 dont la vacance est confirmée (soit 150).
- Le principe d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) a été retenu afin de répondre à ces enjeux sur un périmètre identifié et vise à atteindre les objectifs quantitatifs évalués à **262 logements pour les 5 prochaines années**. La participation financière de la CCTC à l'OPAH-RU du Centre-Ville de Thann a été estimée à un montant global de 94 250 € sur 5 ans.

Adhésion au Fonds de sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti traditionnel de la Collectivité européenne d'Alsace

En 2024, la Collectivité européenne d'Alsace, dans le cadre de la mise en œuvre de sa Politique Maison Alsacienne du XXI^e siècle, a mis en place un Fonds de sauvegarde de la maison alsacienne et du bâti traditionnel (d'avant 1948).

Afin d'accompagner les habitants du territoire dans la rénovation du bâti ancien remarquable et ainsi dans la préservation des qualités architecturales du territoire, la Communauté de Communes de Thann-Cernay (CCTC) apporte un financement complémentaire.

L'aide financière apportée ainsi par la CeA et la CCTC permettent de soutenir les projets de réhabilitation de bâti traditionnel (maisons à pan de bois, ferme bloc, maisons de maître, immeubles renaissance...), avec respectivement un plafond de 30 000 € et 3 000 € par projet.

N'ayant pas de données actualisées sur le territoire, la CCTC a lancé une étude d'identification du bâti patrimonial.

Avenant à la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain du quartier Bel Air à Cernay

La requalification du quartier Bel Air à Cernay a débuté en 1997 et a fait l'objet de différentes phases de travaux.

Les différentes études menées conjointement par le bailleur DOMIAL, la Ville de Cernay et la Communauté de communes de Thann-Cernay (CCTC), ont abouti à un programme global d'aménagement et de réhabilitation adapté aux caractéristiques urbaines et sociales du quartier.

Au titre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), la participation financière de l'ANRU s'élevait initialement à 1 250 000. Toutefois, cette somme ne permettait de réaliser qu'une première tranche de travaux constituée de la démolition de 24 logements locatifs sociaux (bâtiment M) et d'un parking souterrain, la réhabilitation et la résidentialisation des bâtiments D et E (40 logements), l'aménagement de cheminements piétons, le renouvellement du chauffage urbain et la reconstruction de 24 logements, dont 12 hors site.

Cette première phase de travaux a fait l'objet d'une contractualisation, avec les différents partenaires, via la signature de la Convention pluriannuelle le 21 avril 2020.

Des financements complémentaires ont été alloués au QPV Bel-Air permettant de programmer les travaux restants visant ainsi une requalification complète du quartier. Pour ce faire, la Convention pluriannuelle a été amendée par voie d'avenant en 2024.

Les opérations bénéficiant d'un financement ANRU complémentaire sont : la démolition du bâtiment G comprenant 30 logements et la résidentialisation des bâtiments F et N, et à titre indicatif, les opérations bénéficiant d'un financement de droit commun : la réhabilitation et la résidentialisation des bâtiments F et N, la construction de 30 logements dont 15 hors site et la reprise d'aménagement d'ensemble (voiries et réseaux) avec notamment la création de parkings.

Pour ce faire, un montant de subvention prévisionnel de 903 528 €, dont 647 900 € de financement ANRU, 120 128 € au titre du FNAP (aide à la pierre) et 135 500 € au titre du FNADT est réservé au projet de renouvellement urbain du quartier Bel Air de Cernay.

À cet effet, l'avenant à la Convention pluriannuelle prévoit la mobilisation prévisionnelle totale de 2 092 407,28 € dont 1 676 170,28 € de subventions et de 416 237 € de prêts bonifiés accordés par Action Logement Services.

Concernant l'opération d'aménagement d'ensemble portée par la CCTC, d'un montant estimé à 102 750 € HT, une subvention de 21 937,50 € est attendue.

Contrat de Ville 2024 – 2030 du quartier Bel Air à Cernay

Un nouveau contrat de ville sur la période 2024-2030 a été contractualisé. Ce dernier vise à mobiliser les moyens de droit commun et à renforcer les interventions existantes pour répondre aux enjeux spécifiques des habitants.

Au vu des constats issus du précédent contrat, des données sociodémographiques, de la consultation citoyenne et des échanges avec les acteurs, il convient d'articuler le futur contrat de ville autour de 3 enjeux stratégiques :

- Soutenir le lien social
- Maintenir et optimiser le cadre de vie et le lien à la ville
- Susciter des parcours de réussite

Gens du voyage



Aire d'accueil des gens du voyage Les chiffres clés



100 €

de caution



5,60 €

de droit de place
pour 1 emplacement/jour



0,27 €/kWh

électricité



4,69 €/m³

eau



du 15/10 au 14/03 : 9,20 €/jour

du 15/03 au 14/10 : 7,60 €/jour

tarif forfaitaire/emplacement

(2 places) en cas de

dysfonctionnement du compteur

Approbation du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage 2024-2029

Le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage a été révisé par l'État, la CeA et l'ensemble des collectivités territoriales du Haut-Rhin. Ce nouveau Schéma vise notamment à définir un équilibre satisfaisant entre d'une part, la liberté constitutionnelle d'aller et venir et le droit des gens du voyage à pouvoir stationner et habiter dans des conditions décentes et d'autre part, éviter les stationnements illicites qui occasionnent des difficultés de coexistence.

La nouvelle prescription imposée à la Communauté de Communes de Thann Cernay est la suivante : « Réaliser une aire intermédiaire à Cernay d'ici fin 2025 de manière à augmenter les capacités d'accueil sur le territoire de la communauté de communes. Cette aire a vocation à accueillir des voyageurs, y compris des groupes de grand passage, pendant toute l'année ».

Une aire intermédiaire remplit la même fonction qu'une aire de grand passage, mais avec une taille plus réduite.

Marché de gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage

Lancement d'un groupement de commandes avec la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin pour la gestion des aires d'accueil des gens du voyage de Cernay et d'Ensisheim.



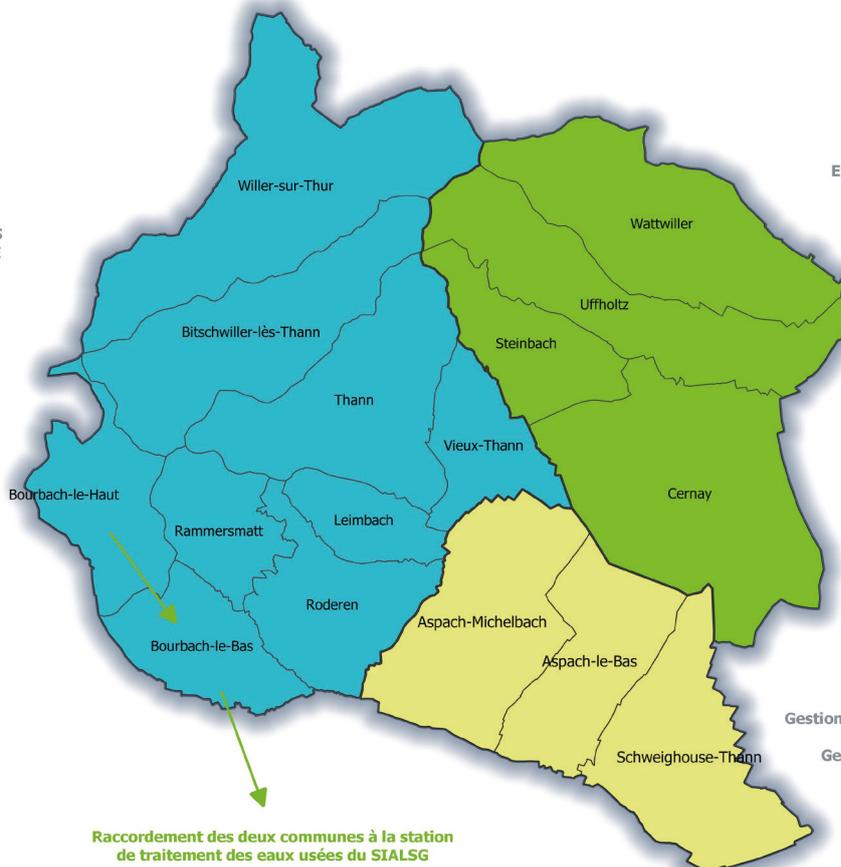
L'eau et l'assainissement

Une gestion différenciée sur le territoire de la CCTC



Communauté de communes de Thann-Cernay : Modes de gestion des réseaux

SECTEUR THANN
Exploitation des réseaux AEP et ASS en DSP confiée à SUEZ EAU FRANCE



SECTEUR CERNAY
Exploitation des réseaux AEP et ASS en régie

SYNDICATS D'AEP ET D'ASSAINISSEMENT
Gestion du réseau AEP par le SIAEP de la Doller
Gestion du réseau ASS par le SMABVD

Raccordement des deux communes à la station de traitement des eaux usées du SIALSG



Faits marquants 2024

Recherche de nouvelles ressources



Le dérèglement climatique constitue l'un des défis les plus urgents, affectant de multiples aspects de notre environnement et de notre territoire. Parmi ses nombreuses conséquences, l'impact sur les ressources en eau est particulièrement alarmant. Le changement climatique modifie les régimes de précipitations, entraînant des variations dans les quantités et les périodes de pluie.

Les sécheresses, notamment dans notre région montagneuse, deviennent plus longues et affectent la disponibilité en eau.

La recherche de nouvelles ressources et la pérennisation des ressources existantes sont donc essentielles. Deux forages de reconnaissance sont en cours dans les secteurs du Dorfmaten à Vieux-Thann et de Sandoz à Cernay. Des actions sont également lancées pour répertorier et sécuriser les captages d'eau dans les vallées.

Fiabilisation des capacités de traitement à la station d'épuration de Cernay

En raison de déversements excessifs d'eaux usées dans le milieu naturel lors des périodes pluvieuses, les services de l'État ont mis en demeure la Communauté de Communes de Thann-Cernay (CCTC) pour la mise en conformité du système d'assainissement.

La recherche des zones contributives en eaux claires se poursuit. Des travaux importants sur les réseaux sont programmés pour les années à venir, notamment pour la déconnexion des eaux pluviales en collaboration avec les communes, l'étanchéification du réseau d'assainissement et la suppression des entrées d'eau claires.

En parallèle, la fiabilisation de la station d'épuration est nécessaire afin d'optimiser ses capacités de traitement. Pour cela, divers travaux ont été effectués, comme la mise en place de trois dégrilleurs à la station d'épuration de Cernay : deux en remplacement des anciens et un nouveau pour augmenter les capacités

de traitement. Les dégrilleurs permettent de retirer les plus gros déchets (plastiques, lingettes, etc.) et sont fortement sollicités en période d'orage. L'ajout d'un troisième dégrilleur permet donc d'optimiser la capacité de traitement hydraulique de la station d'épuration et de réduire les déversements d'eaux non traitées durant les périodes pluvieuses.

Travaux majeurs en 2024

Total des travaux pour l'année 2024 : **3 168 971 €**

Travaux électromécaniques

- Mise en place de la télégestion sur plusieurs postes de refoulement afin de remonter en temps réel le fonctionnement des pompes et les alarmes.
- Renouvellement d'armoires électriques sur trois réservoirs d'eau potable et sécurisation de la télégestion.



Renouvellement des vannes

Travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement

- Renouvellement des canalisations du Faubourg des Vosges et de la rue de la Victoire à Cernay, en coordination avec la commune pour la création de réseaux pluviaux, l'infiltration des eaux de voirie et l'aménagement global de ces rues.
- Maillage de la ZI Europe à Cernay, et des réseaux de Bitschwiller et Thann afin de sécuriser l'adduction d'eau potable sur ces secteurs en cas de rupture d'autres canalisations.
- Interconnexion des réseaux Thann-Cernay sur le ban communal d'Aspach-Michelbach afin de fiabiliser l'apport d'eau vers le secteur Thannois durant les périodes critiques.
- Renouvellement de la canalisation d'eau de la rue Saint-Michel à Bourbach-le-Haut, en coordination avec la commune pour la création d'un réseau pluvial et la réfection de voirie.
- Renouvellement de la canalisation d'eau potable de la rue de Roderen à Bourbach-le-Bas et séparation des eaux pluviales par la commune.

Prix de l'eau (eau + assainissement + toutes redevances)



5,50 € TTC/m³

soit 660 €/famille de 4 pers.



5,98 € TTC/m³

soit 718 €/famille de 4 pers.

SIAEP Doller



+ SMABVD

4,83 € TTC/m³

soit 580 €/famille de 4 pers.



L'éclairage public

Ses priorités sont déterminées en fonction des demandes des communes et hiérarchisées selon 3 critères majeurs :

- priorité aux communes qui réalisent des travaux de voirie ;
- suppression des luminaires fonctionnant avec des sources vapeur de mercure pour la modernisation du réseau ainsi que la suppression de la pollution lumineuse ;
- des solutions innovantes en matière d'économie d'énergie (luminaires leds, variateurs de tension, horloges astronomiques...).

Les chiffres clés



357

foyers lumineux
LED renouvelés



764 249 €

d'investissement



163 491 €

Subventions obtenues
(43 204 € en CEE
et 120 287 € TEA)



70,1%

du parc passé en
LED depuis 2013



450

interventions de
maintenance



10

sinistres déclarés
à l'assurance



La petite enfance

L'année 2024 a été marquée par la continuité de la politique communautaire en faveur de la Petite Enfance. Dans un contexte d'évolution des attentes sociétales, des obligations réglementaires et dans le cadre de la Convention territoriale globale, le service Petite Enfance assure la mise en œuvre de la politique communautaire d'accueil du jeune enfant, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, les communes du territoire, les partenaires institutionnels et les acteurs de terrain.

La Communauté de Communes de Thann-Cernay dispose d'une offre diversifiée de structures d'accueil du jeune enfant, comprenant des établissements publics, associatifs et privés, pour un total de 143 places d'accueil collectif :

- Le multi-accueil « La Farandole » à Cernay (36 places), gérée par la CCTC,
- Le multi-accueil « Les Marmousets » à Thann (34 places), géré par le Centre socioculturel du Pays de Thann.
- La micro-crèche « L'Île Enchantée » à Aspach-Michelbach (10 places) géré par le Centre socioculturel du Pays de Thann.
- La micro-crèche : La Boîte à Malice à Bitschwiller-lès-Thann (9 places), géré par le Centre socioculturel du Pays de Thann.

L'offre privée complète cette offre publique offrant une capacité supplémentaire sur le territoire :

- La micro-crèche « Les Apprentis'sages » à Cernay (12 places)
- La Micro-crèche « Les Petits Loups de la Thur » à Vieux-Thann (12 places)
- La crèche « Liveli Étoile » (30 places)

Ces structures, publiques et privées, participent ensemble à garantir un accueil diversifié et adapté aux besoins des familles, en lien avec le service Petite Enfance de la CCTC et les relais parents-assistants maternels (RPE).

La Communauté de Communes Thann-Cernay porte également la dynamique de soutien à la parentalité en lien avec les différents lieux d'accueil du territoire et dans une logique de coopération avec les partenaires locaux.

Convention Territoriale Globale (CTG)

La première CTG signée en 2021 a pris fin le 31 décembre 2024. Elle a permis de renforcer les coopérations sur le territoire autour des politiques sociales et familiales.

En 2024, un important travail a été mené pour préparer la CTG de deuxième génération, avec :

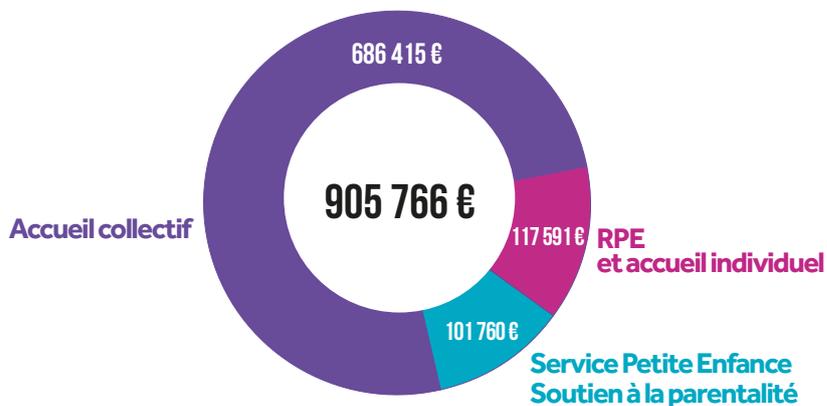
- Un diagnostic de territoire partagé,
- L'identification des enjeux communs,
- L'élaboration de fiches actions co-construites avec les partenaires,
- Une gouvernance territoriale consolidée.

Cette dynamique a associé les communes, la CAF, les structures de terrain et les institutions partenaires.

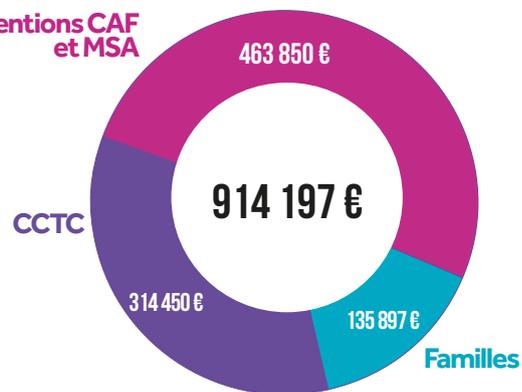
Faits marquants 2024

- Lancement du chantier de la nouvelle crèche à Aspach-Michelbach
- 8 temps d'échanges entre parents
- 6 ateliers parents-enfants sur la thématique du jeu
- 4 ateliers parents-enfants sur le thème de l'éveil à la nature

Dépenses générales



Répartition des recettes



Multi-accueil « La Farandole » - Cernay

Implantée à Cernay, la crèche La Farandole, ouverte depuis 1993, est gérée par la Communauté de Communes depuis 2013. Elle accueille des enfants âgés de 10 semaines à 3 ans, dans le cadre de contrats adaptés aux besoins des familles avec une double missions :

- Favoriser la conciliation entre vie familiale, vie professionnelle et vie sociale.
- Offrir aux enfants un lieu de vie et d'éveil.

Les chiffres clés


16 agents
(14,7 ETP)


Agrément pour
36 enfants
(dont 3 AVIP)


97 enfants accueillis,
dont 40 nouvelles
inscriptions


221 jours d'ouverture
soit 54 063 heures
d'accueil


3,69 € coût horaire pour la CCTC
2,09 € coût horaire moyen pour les familles

Faits marquants 2024

- Semaine nationale de la petite enfance : 81 participants
- Fête de l'été
- Communication Gestuelle Associée à la Parole (CGAP) : 2 séances avec 13 familles
- Soirées parentalité : 2 soirées jeux (8 parents au total)
- Animation nature avec Malik : 6 séances
- Semaine du goût : 2 ateliers
- La Grande Lessive : mars et octobre
- Accueil des familles : 23 participants
- Projet avec la médiathèque : 5 séances, 42 enfants

Relais Petite Enfance (RPE)

Le RPE constitue un espace ressource pour les assistants maternels, les familles et les candidats à l'agrément. Il favorise la professionnalisation, la rencontre et le lien entre les acteurs.

Les chiffres clés


197 assistant(e)s
maternel(le)s,
dont 11 nouveaux
agrémentés


2 Maisons des
Assistants
Maternels
(20 places)


3141 contacts,
dont 47,8 % de familles
et 38,2 % d'assistants
maternels


139 ateliers d'éveil
34 assistants maternels
et 96 enfants reçus


2 animatrices
au RPE de formation EJE


15 séances
d'analyse de la pratique
organisées
16 assistants maternels reçus

Faits marquants 2024

- Unification des 2 antennes de Thann et Cernay dans la perspective du déménagement du RPE au sein de la Maison intercommunale de la Petite Enfance à Cernay
- Journée départementale des assistants maternels
- 15 séances d'analyse de la pratique auxquelles ont participé 16 Ass Mat
- 1 soirée réunion sur le thème des congés payés
- 1 soirée détente et art plastique avec la réalisation de tataki-zomé (impression sur tissu)



Le sport et les loisirs

Dans le cadre de sa compétence « équipements sportifs », la CCTC soutient les initiatives du monde sportif à travers la mise à disposition de 4 équipements sportifs : les piscines intercommunales à Thann et à Cernay, les gymnases des collèges Charles Walch à Thann et René Cassin à Cernay, à ce dernier s'ajoute un plateau sportif. Ces équipements permettent une pratique sportive à destination des établissements scolaires des 16 communes de la CCTC, des associations et du grand public.

Les piscines intercommunales à Thann et Cernay

Les chiffres clés



21 agents



201 enfants

inscrits aux écoles de natation de Thann et Cernay



76 984 entrées
« public »



11 250 réservations
pour 20 séances

aquafitness (hors sport santé)



60 091 €

coût du transport
scolaire



423 906 €

coût de l'énergie



70 698 €

coût de l'eau



Faits marquants 2024

- Travaux réalisés à la piscine intercommunale à Thann :
 - Amélioration de l'armoire TGBT : 10 409 €
 - Changement du siphon et travaux de carrelage : 28 273 €
 - Travaux sur la toiture mobile : 6 973 €
- Mise à disposition à la piscine de Thann d'un maître nageur de la piscine de Masevaux fermée pour travaux.
- Emploi de deux apprentis BPJEPS AAN Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports spécialité Activités. Aquatiques et de la Natation : Evvan FRITSCH à la piscine de Thann et Nicolas GUTMANN à la piscine de Cernay.
- Travaux réalisés à la piscine intercommunale à Cernay :
 - Analyse de l'air : 4 596 €
 - Travaux de carrelage : 5 979 €
- Accueil du club de plongée de Wesserlin à la piscine de Cernay car piscine de Wesserlin fermée pour travaux.

Tout le personnel des piscines, composé d'agent d'accueil, d'entretien et de maîtres-nageurs ainsi que l'équipe du service Patrimoine de la CCTC, œuvre pour le bon fonctionnement de ces équipements.

Des activités variées sont proposées telles que : l'aquagym, l'aquafusion, le sport santé, l'aquaséniors, la gymnastique prénatale (dispensée par un MNS sage-femme), des leçons de natation, des séances ludiques pour les bébés entre 4 mois et 3 ans, le jardin aquatique à destination des enfants de 3 à 5 ans et une école de natation pour les enfants de 6 à 8 ans.



Les piscines intercommunales œuvrent également en matière de sport santé et sont labellisées Prescri'mouv. Afin d'accueillir et d'encadrer les usagers bénéficiant de ce dispositif, les MNS ont suivi une formation spécifique.

4 clubs proposent également des cours collectifs de perfectionnement pour enfants et adultes, la pratique de la natation sportive, des séances d'aquabike et des cours de plongée. De plus, en raison de la fermeture de la piscine de Wesserling pour travaux, depuis septembre 2024, les clubs de plongée et de natation de Wesserling disposent de créneaux sur les piscines.

Des animations toute l'année

Les 2 mai 3 mai 2024, en partenariat avec les Espaces Culturels Thann-Cernay, la piscine intercommunale à Cernay a accueilli le spectacle « Like me » de Léonore CONFINO, mis en scène par Pauline Van LANCKER. Autour de ce spectacle, des Baptêmes de plongée ont été organisés le samedi 4 mai.

Le 12 septembre, la piscine intercommunale à Cernay a accueilli le tournage d'un court métrage de la société Splitscreen : un film court fantastique, qui se destine à des festivals de court métrage au niveau international. Une partie des scènes se déroule pendant le naufrage du Titanic et a donc été tournée sous l'eau grâce à un décor immergé.



Tournage court métrage

Dans le cadre de la formation apprentis BPAAN (Brevet Professionnel des Activités Aquatiques et de la Natation). Des animations sont également organisées dans chaque piscine :

- AQUA CROSSFIT! Une activité sportive dans et hors de l'eau sous forme d'ateliers
- JARDIN AQUATIQUE, animation sous forme de parcours destinée aux enfants de 3 à 5 ans sur le thème de Pâques.

Une étude pour l'avenir

Malgré ce dynamisme, nous constatons une baisse significative de fréquentation depuis la crise sanitaire, conjuguée à une forte augmentation des coûts d'exploitation.

La politique de complémentarité des équipements menée depuis 2 ans n'a pas suffi à augmenter la fréquentation globale, mais a simplement transféré les usagers d'une piscine à l'autre. Une étude a donc été lancée par la CCTC pour améliorer la fréquentation des deux piscines intercommunales, situées à 5 km l'une de l'autre, éviter la concurrence interne, maximiser leur utilisation et augmenter la satisfaction des usagers.

Les gymnases

Les gymnases Charles Walch à Thann et René Cassin à Cernay sont prioritairement affectés à l'usage des collèges et des lycées. Ils sont également ouverts aux clubs. Ainsi de nombreux sports y sont pratiqués :

Au Cassin :

- Basket Club de Cernay
- Volley Loisir de Cernay
- Cernay Football Club
- Athlétisme de Cernay et Environs
- Hand-Ball Club Thann-Steinbach
- Scolaires (Collège René Cassin)

Au Walch :

- Association Mieux en Corps
- Hand-Ball Club Thann-Steinbach
- Association Enseignants Thann Volley
- École Artistique Thann Cernay
- Scolaires (Collège Walch et Lycée Scheurer Kestner)



Faits marquants 2024

- Travaux gymnase Cassin (Cernay) : Acquisition de panneaux rayonnants (12 757 €).
- Travaux gymnase Walch (Thann) : Acquisition d'une pompe et d'un ballon ECS (8 015 €).



La culture

Le Relais Culturel Intercommunal

Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'action culturelle en matière de spectacle vivant de la Communauté de Communes de Thann-Cernay s'est concentrée sur le Relais Culturel Intercommunal et autour d'une diffusion de spectacle «Près de chez vous». La salle Espace Grün a été retransférée quant à elle à la Ville de Cernay afin d'y développer un projet davantage tourné vers la location de salles et l'accueil d'associations locales pour leurs manifestations.

La saison 23/24 s'est clôturée lors d'un temps fort de spectacles de rue qui devait se tenir à Steinbach. Finalement, en raison des conditions météorologiques, les spectacles se sont déroulés à l'Espace Grün de Cernay. Cet événement a réuni 620 personnes.

Durant la saison 23/24 qui s'est déroulée sur les deux

salles (Relais Culturel Intercommunal et Espace Grün de Cernay), ce sont plus de 5 000 scolaires qui ont assisté à nos spectacles.

La thématique de la saison 24/25 se décline autour du verbe « parcourir ».

L'ouverture de saison s'est tenue au Parc Albert 1^{er} à Thann et a réuni plus de 1 000 spectateurs autour de 3 spectacles d'art de rue.

De nombreuses actions de médiations ont également accompagné nos spectacles en direction du public scolaire.

Enfin les rendez-vous en direction du jeune public rencontrent encore un beau succès les samedis matin qui font le bonheur des jeunes parents du territoire.

Par ailleurs de nombreuses coréalizations ont également eu lieu sur l'année 2024.



Les chiffres clés



28 spectacles



27 représentations
tout public



3 636 spectateurs
accueillis
(hors temps fort de rue)



37 agents

affaires culturelles : 2
abri mémoire : 2
médiathèques : 20
espaces culturels : 10
école de musique : 3



63 représentations
scolaires



6 085 scolaires
accueillis



8 parcours de
médiation réalisés
(échanges, ateliers...)



3 ateliers
parents-enfants
(lors de séances tout public)

Un mot d'où!? (juin à septembre 2024)



Initié par le service des affaires culturelles, le projet «un mot d'où!?» a été proposé aux habitants de la CCTC pendant la période estivale, avec la complicité des artistes Anne BdF et Pierre Fraenkel.

L'idée était de jouer avec les mots, leurs sens, leurs messages, leurs représentations en les diffusant dans l'espace public au moyen de panneaux directionnels (2 par communes aux entrées de la CCTC : Thann, Cernay, Willer-sur-

Thur, Wattwiller et Schweighouse-Thann) puis de pochoirs au sol avec les mots des habitants suite à un atelier d'expression.

Parallèlement, des cartes postales diffusées dans des lieux de vie du territoire invitaient habitants, touristes, usagers des équipements de la CCTC à rédiger « leur propre mot d'où ».

Le hashtag « #unmotdou » rassemblait quant à lui les mots exprimés sur les réseaux sociaux.

Une diffusion publique de ces mots a été réalisée via un mapping vidéo sur l'église de Wattwiller le 6 septembre dernier en présence des artistes et d'un public enthousiaste.



L'été buissonnier #2

Un très bon bilan encore pour la deuxième édition de cette programmation estivale qui s'est tenue en juillet et août dans 6 villages de la CCTC.

Les premières parties de soirées étaient à nouveau animées par des artistes amateurs du territoire, lauréat d'un tremplin organisé au Relais culturel en avril.

Les deuxièmes parties étaient assurées par des artistes professionnels.

Au total, ce sont 10 groupes de musique, 1 compagnie de cirque et une de théâtre de rue qui ont été à l'affiche de cette 2^e édition!

La fréquentation moyenne par soir était de 200 personnes totalisant plus de 1200 spectateurs sur l'ensemble de la programmation.

Rappel de la programmation

- 06/07/2024 à Willer-sur-Thur : Banana Camp + La Gargarousse
- 18/07/2024 à Aspach-Michelbach : Le chanteur des ruelles + The Incredible Mektoub Orchestra
- 26/07/2024 à Vieux-Thann : Maximilien Jean-Hugues + Stories in the city
- 21/08/2024 à Uffholtz : Myris et les Swampeux + Les Misérables
- 25/08/2024 à Bitschwiller-lès-Thann : Spirit Revolution + Les Hopla Guys
- 29/08/2024 à Bourbach-le-Bas : Blank Planet + The Cracked Cookies

Les chiffres clés Été buissonnier



6 communes
du territoire



1200 spectateurs



10 groupes de musique,
1 compagnie de cirque,
1 compagnie de théâtre



Abri Mémoire

Les chiffres clés Abri Mémoire



En 2024, l'Abri mémoire a accueilli 3 expositions rassemblant plus de 2454 visiteurs (dont 1000 scolaires environ) et a poursuivi sa programmation événementielle dans le but de nourrir les thématiques abordées via d'autres disciplines (atelier, projection...) et différentes approches (artistique, historique, scientifique...)

- « Empreintes » du 19/12/2023 au 11/01/2024 : exposition des élèves de CE1-CE2 de Willer-sur-Thur qui ont travaillé lors de 5 ateliers en classe avec l'artiste Coralie Lhote autour de l'exposition de l'Abri mémoire « Identités partagées... » de l'artiste Daniel Tiziani.



Exposition Tsavt Tanem

- « Tsavt Tanem » de Camille Lévêque du 12/01 au 24/04/2024 : 740 visiteurs, dont 134 scolaires pour cette exposition qui explore les notions de mémoire, identité(s), et mythologie familiale sur fond de génocide des Arméniens. Trois ateliers avec l'artiste ont également été proposés à un public d'enfants/ado, ainsi qu'une projection, une conférence, un concert et un atelier de généalogie.

- « Soigner les vivants », du 18/05 au 21/09/2024 : 798 dont 334 scolaires pour le travail de recherche et présentation des artistes Sybille du Haÿs et Anaïs Marion autour des gestes de la commémoration dans la vallée de la Thur. Trois conférences, deux projections, trois ateliers et un concert ont enrichi cette programmation.



Soigner les vivants

- « Les Déplacés : histoires d'exils » du 6/10/2024 au 18/01/2025 ou le regard d'artiste sur l'immigration Annabelle Amoros (France, collection FRAC Alsace); Maxime Garcia (France); Princia Itoua (Congo); Khaled Jarada (Palestine); Naji Kamouche (France, collection FRAC Alsace); Hazem Waked (Syrie). 713 visiteurs, dont 370 scolaires. Parallèlement à l'exposition, le public a été invité à participer à trois ateliers, dont la réalisation d'un film en stop motion par un public adolescent, deux projections, 2 conférences et un spectacle.



Exposition Les Déplacés

École Artistique de Thann-Cernay (EATC)

L'École Artistique Thann-Cernay a stabilisé son effectif à environ 420 élèves.

En 2024, la CCTC a poursuivi son soutien à l'EATC en allouant notamment les moyens permettant l'intervention d'une dumiste (musicienne intervenante en milieu scolaire). Les 3 galas habituels (Saint-Nicolas, Musique et danse) se sont également tenus au Relais Culturel Intercommunal avec notamment un beau concert de l'aven.



Gala de l'EATC

Les médiathèques intercommunales de Thann-Cernay

Lieux de ressources et de partage qui s'adresse à toutes et tous, les médiathèques favorisent la lecture, le lien social et permettent la rencontre avec des créateurs, artistes et auteurs. Grâce à la diversité de leurs collections, elles favorisent une meilleure information et une compréhension du monde et des grands enjeux d'actualité, tout en donnant accès à une culture renouvelée, ouverte, curieuse et diversifiée. Librement accessibles, les médiathèques proposent chaque année une programmation culturelle à l'attention des publics de tous les âges : expositions artistiques, conférences, lectures, ateliers.

Les chiffres clés



4 997 abonnés

0 à 12 ans : 45 %
13 à 24 ans : 13 %
25 à 59 ans : 24 %
+ de 60 ans : 18 %



281
abonnés de +
qu'en 2023



95 074 documents
disponibles



216 766 documents
prêtés
livres, revues : 84 %
DVD : 11 %
CD : 5 %



17 552 documents
rendus
dans les boîtes de
retours



672 documents transportés
grâce au portage à domicile
12 bénéficiaires (+ 65 ans et
mobilité réduite) - 23 tournées



2 792 visites/mois
du portail internet



2,40 €/habitant
budget acquisition
soit 90 270 €
pour les 2 sites



12 000 €
Subventions obtenues
Contrat Territoire Lecture
(2023-2025)



Faits marquants 2024

Des actions en direction de publics spécifiques

Création d'espaces Facile à Lire

Depuis octobre 2024, les médiathèques ont mis en place des espaces « Facile à lire », afin de proposer une offre adaptée aux publics en fragilité de lecture : personnes éloignées de la lecture, en situation d'illettrisme, allophones, en précarité sociale et culturelle, etc. Ces espaces aménagés et signalés par un logo sont constitués de livres (disponibles dans toutes les sections des médiathèques) choisis sur des critères de lisibilité et d'accessibilité.

Petite enfance et publics éloignés de la lecture

Des livres à soi est un programme de médiation à la littérature jeunesse, de démocratisation de la lecture et de prévention de l'illettrisme. Ce dispositif inscrit l'album jeunesse au cœur de la parentalité, sensibilise et accompagne les parents à la lecture d'albums avec leurs enfants. Les médiathèques intercommunales mettent en œuvre ce programme sur le territoire, en partenariat avec les Centres socioculturels et la Librairie Le Liseron de Mulhouse, à travers des achats de collections, de chèque-lire, une formation, des ateliers et visites en compagnie des parents. Avec le

Actions vers des publics porteurs de handicaps

Une convention de partenariat avec deux établissements spécialisés du territoire a été signée : l'Institut Saint-André de Cernay et l'Institut Saint-Joseph de Thann. Les objectifs inscrits dans les deux conventions visent à faire connaître les médiathèques et leurs ressources, à promouvoir les arts plastiques et les pratiques artistiques dans le cadre de nos expositions ou du Musée numérique Micro-Folie, ainsi qu'à créer du lien et de la mixité socioculturelle. Dans le cadre du partenariat avec l'Institut Saint-André, le pôle Collection va aussi développer un volet orienté vers les collections de la Médi'Adèle.

Actions vers des publics seniors

En plus d'un service de portage à domicile, les médiathèques intercommunales ont organisé en 2024 à destination des seniors : 4 goûters littéraires, 3 ateliers semaine bleue, 2 conférences dans le cadre du Musée numérique Micro-Folie. En partenariat avec l'association Clef des mots, Ateliers Brambram, CCAS Thann et Cernay, Accueil au Pays de Thann.



Inauguration exposition Géants entre ciel et terre



Les chiffres clés Les actions culturelles



178 actions

culturelles

(expositions, conférences,
ateliers, lectures...)



8 395

participants



4 expositions

1750 visiteurs,
dont 3 ateliers,
3 conférences



4 rendez-vous jeunesse

aux 4 rendez-vous jeunesse
(Les racontines, bouquet de
lectures partagées, les Créalines,
Bibliolympiades, 2 spectacles de
Noël dont 1 à Roderen)



**Rendez-vous
de l'illustration jeunesse**

758 participants
(450 visiteurs expo,
258 élèves aux rencontres
scolaires)



3 séances près de chez vous

264 participants

(marché de printemps, fête du jeu
et médiathèques buissonnières)



Nuits de la lecture

200 participants



3 rendez-vous littéraires

80 participants



Micro-folie

2 539 participants



1 résidence de création

738 participants
avec Adèle TARIEL
(*La Meute*)



6 conférences d'histoire de l'art

252 participants



Exposition Phenomena



Faits marquants 2024

Les actions culturelles

2 Nuits de la lecture : du 19 au 20 janvier 2024

Spectacles, lectures, ateliers artistiques, jeux de société, immersion musicale, pour un public familial toujours au rendez-vous ! **200 participants.**

Rendez-Vous de l'Illustration Jeunesse : du 24 novembre au 23 janvier 2024

« Jouons avec les livres ! » : exposition de l'artiste plasticienne Emilie VAST. Un univers graphique inspiré par les arts graphiques du passé. Amoureuse de la nature, l'autrice met en scène plantes et animaux, comme autant de personnages venant raconter leurs histoires dans des illustrations stylisées, douces et poétiques. Et aussi la découverte de modules ludiques pour que le jeu invite à la lecture et que la lecture se prolonge dans le jeu. Rencontres avec des classes, ateliers artistiques et signature-dédicaces. **758 participants.**

6 Conférences d'histoire de l'art

L'arbre dans l'art ; Frida Kahlo, traverser la douleur ; Pierre Bonnard, dans le miroir du cabinet de toilette ; Symbolique des couleurs au Moyen-Âge ; Les éléments naturels dans l'œuvre d'art ; les femmes artistes. **252 participants.**



Conférence « L'arbre dans l'art »

4 expositions d'art contemporain

« Géants, entre terre et ciel » de Jacques Guiot ; « Phenomena » de Léa Barbazanges et Valentina Jaffé, en partenariat avec le FRAC Alsace ; « Pluri'Elles », de Kiki de Gonzag, Alicia Gardès et Anita Pérez, en partenariat avec l'Espace multimédia Gantner, avec les chansons de Violetazul autour de la poésie féminine latino-américaine francophone ; « Histoires (de) bêtes » de Yoshikazu Goulven Le Maître, en partenariat avec la Fête de l'Eau à

Wattwiller. Chaque exposition a donné lieu à des ateliers de pratique artistique, des conférences, des concerts, des lectures, des goûters littéraires, etc. **1 750 visiteurs (estimation) et 359 participants aux animations.**



Performance artistique - Kiki

Résidence de création littéraire avec Adèle TARIEL

Les médiathèques sont des lieux privilégiés pour faire découvrir les auteurs, soutenir la création artistique, promouvoir la lecture et l'écriture et sensibiliser à la création littéraire. Adèle TARIEL, journaliste pour la presse et autrice de livres jeunesse destinés à sensibiliser les enfants au monde qui les entoure à travers des sujets sociétaux comme l'égalité entre filles et garçons, la société de consommation ou l'écologie. La thématique retenue pour la résidence est celle des amitiés adolescentes, mais aussi de l'influence des amitiés sur la construction de la personnalité et le parcours de l'adolescent. Les relations toxiques et les nouvelles formes virtuelles de l'amitié seront également abordées. Avec le soutien financier de la Région/DRAC Grand Est. **11 séances qui ont mobilisé 738 élèves.**



Résidence de création avec Adèle TARIEL





L'objectif de ce document est de retracer de manière concise les réalisations de la collectivité dans chacune des compétences qui lui sont propres et des moyens qui y sont consacrés. Il a été présenté au Conseil de Communauté du 20 septembre 2025.

En 2024, la Communauté de Communes Thann-Cernay a géré un budget de 46 M€ en dépenses et 57,9 M€ en recettes, sans contracter de nouvel emprunt. Ce budget réaliste a permis de réaliser plusieurs projets : le lancement du Pôle

Santé qui accueillera une Maison Médicale, la construction d'une nouvelle crèche à Aspach-Michelbach, l'entretien et la modernisation des réseaux d'eau et d'assainissement, ou encore le passage progressif à l'éclairage LED pour réduire la consommation énergétique ainsi que le renforcement de sa politique en matière d'environnement, d'habitat, de mobilité et de tourisme.

Le projet de territoire 2020-2026 de la Communauté de communes Thann-Cernay reflète cette volonté.

Retrouvez le projet de territoire en PDF en scannant le QRCode :

Découvrez toutes les vidéos de notre chaîne YouTube en scannant le QRCode :



Retrouvez toute l'actualité de la Communauté de Communes Thann-Cernay sur les sites suivants :
<https://cc-thann-cernay.fr>
<https://mediatheques.thann-cernay.fr>
<https://relais-culturel.fr>